

## Bob: le héros...

Vous avez certainement déjà entendu parler de Bob. **Bob est celui qui ne boit pas quand il conduit.** Il devient ainsi le héros de chaque fête car il ramène toujours ses amis chez eux en sécurité. Bref: c'est la fête quand Bob conduit !

## ...en toutes circonstances

Bob est présent toute l'année. Il a sa place partout où l'on fait la fête et où l'on s'amuse: dans votre café favori ou sur une terrasse à la mer, lors d'une mega soirée ou d'un dîner chez des amis... Par ailleurs, Bob dispose également d'un site sur Internet. N'hésitez pas à lui rendre visite à l'adresse suivante: [www.bob.be](http://www.bob.be)

## On a tous un Bob en soi,

Etre Bob, c'est tout simple: **on a tous un Bob en soi.** Aujourd'hui, c'est au tour de votre meilleur ami, mais demain, vous serez peut-être le héros de la soirée. Tout le monde aime boire un verre de temps en temps et tout le monde peut également être élu Bob l'espace d'un soir.

Même lorsque vous sortez seul, vous disposez d'un Bob: vous-même, évidemment!

## vous aussi!

Etre Bob, cela commence par soi-même. D'ailleurs, il existe mille bonnes raisons de ne pas boire quand on conduit.

Rassurez-vous: on n'a pas un accident mortel tous les jours. Vous courez beaucoup plus de risques d'être arrêté et de devoir subir un test de l'haleine. Si vous avez bu, vous devez immédiatement en payer les conséquences. L'assurance aussi donne priorité à la sécurité. **Mieux vaut être malin: soyez Bob!** C'est l'évidence même, pas vrai?

## La note!

Perception immédiate	Transaction	Interdiction temporaire de conduire	Retrait immédiat du permis (1 à 3 mois)	Déchéance du droit de conduire <sup>1</sup> (prononcée par le juge de police)	Amendes (prononcées par le juge) <sup>2</sup>
≥ 0,22 et < 0,35 mg/l AAE <sup>3</sup> (≥ 0,5 < 0,8‰)	€ 137,50	minimum 3 h	non	facultative	De € 137,50 à € 27,50
≥ 0,35 mg/l AAE (≥ 0,8‰)	- € 400* si ≥ 0,35 et < 0,50 mg/l AAE (≥ 0,8 et < 1,2 ‰) - € 550* si ≥ 0,50 et < 0,65 mg/l AAE (≥ 1,2 et < 1,5 ‰)	minimum 6 h	oui: - si conduite compromettant la sécurité routière - si ≥ 0,70 mg/l AAE	facultative <sup>4</sup>	De € 1.100 à € 11.000
Etat d'ivresse ou état analogue résultant de l'emploi de drogues ou de médicaments	non	minimum 6 h	oui	1 mois à 5 ans / définitive	De € 1.100 à € 11.000
Récidive imprégnation alcoolique ≥ 0,35 mg/l AAE (0,8‰) ou ivresse et état analogue après usage de drogues ou de médicaments	- oui, si récidive ≥ 0,35 mg/l AAE (≥ 0,8 ‰) - non si récidive ivresse	minimum 6 h	oui	3 mois à 5 ans / définitive	De € 2.200 à € 27.500
Refus de se soumettre, sans motif légitime, à l'alcootest ou au prélèvement sanguin	€ 700 <sup>5</sup>	minimum 6 h	oui, en cas de comportement routier dangereux ou d'ivresse	facultative <sup>5</sup>	De € 1.100 à € 11.000

1. La réintégration du droit de conduire peut être subordonnée à la réussite des examens théorique, pratique, médical et psychologique. - 2. Pour les infractions entraînant des lésions corporelles ou pour des cas de récidives graves, le juge peut également prononcer une peine de prison. - 3. AAE: air alvéolaire expiré - 4. Sauf si conduite compromettant la sécurité routière, en cas d'accident avec dommages corporels ou en cas d'ivresse - 5. Trois mois minimum si condamnation en cas d'accident mortel.



Institut Belge pour  
la Sécurité Routière asbl

Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles  
Tél.: 02/244.15.11 - Fax: 02/216.43.42  
E-mail: info@ibsr.be - Internet: www.ibsr.be



Pas de fête  
sans **BOB**.



Brasseurs Belges

Assuralia



jesuispour.be

## Vous avez bu...

L'alcool que vous avez bu est présent dans votre sang et dans l'air que vous expirez. On peut donc contrôler si vous êtes sous son influence ou non.

Vous êtes punissable si vous prenez le volant avec une concentration d'alcool dans l'haleine de 0,22 mg/l AAE\* (0,5 ‰ dans votre sang) ou plus.

**0,22 mg/l**  
dans votre haleine  
**ou 0,5 ‰**  
dans votre sang

\* AAE: Air Alvéolaire Expiré

## Combien de verres ?

Il est extrêmement difficile d'établir une concordance exacte entre le nombre de verres ingurgités et la montée de l'alcoolémie. La quantité de boissons peut varier selon la personne et dépend entre autres de votre poids, du rythme auquel vous buvez, du type de boisson, de l'absorption préalable ou non d'un repas...

Néanmoins, la moyenne admise (que les facteurs susmentionnés peuvent légèrement ou plus sensiblement influencer) est la suivante: un verre donne ENVIRON un taux d'alcool dans le sang de 0,2‰ chez un homme de 75 kg et de 0,3‰ chez une femme de 60 kg. Qu'il s'agisse de bière, de vin, d'apéritif ou d'alcool pur, un verre, normalement servi, contient environ 10 g d'alcool pur:

Bière (pils)	Vin	Apéritif	Spiritueux
25 cl	10 cl	7 cl	3 cl (et non 5 ou 6 cl!)
5°	12,5°	18°	40°

L'alcool présent dans votre sang est éliminé à un rythme d'environ 0,15‰ par heure. L'élimination se déroule donc plus lentement que l'absorption, et les palliatifs tels que le café ou l'eau sucrée ne sont d'aucun secours.

**En résumé**, il est pratiquement impossible de déterminer la concentration d'alcool en comptant simplement le nombre de verres absorbés. **C'est pourquoi il est préférable de ne pas boire du tout lorsque vous devez prendre le volant.** Et si vous souhaitez quand même faire la fête, ne conduisez pas, faites confiance à Bob!

## Gardez votre souffle...

Si, malgré tout, vous décidez de prendre le volant après avoir bu, vous devez savoir que les services de police peuvent vous demander à tout moment de subir un test de l'haleine. Ce test se déroule au moyen d'un **éthylotest**. En principe, vous ne pouvez pas le refuser. Par contre, vous pouvez demander un délai de 15 minutes.

Si le test est positif et que vous avez donc dépassé la limite, le résultat doit être confirmé au moyen d'un **analyseur d'haleine**.

Si vous doutez de la fiabilité du résultat, vous pouvez toujours demander un **prélèvement sanguin** à titre de contre-expertise, pour autant que le résultat de l'analyse de l'haleine soit d'au moins 0,35 mg/l (0,8 ‰).

Par ailleurs, les services de police peuvent également vous demander de subir un test de l'haleine si vous vous apprêtez à conduire un véhicule ou si vous accompagnez un autre conducteur en vue de l'apprentissage.